



Scotchlite™

Matériaux rétro réfléchissants – 8850 Film de marquage gris argent

Date : Avril 2001

Remplace : ---

Fiche technique

1. Description du produit

Le film de marquage rétro réfléchissant 3M™ Scotchlite™ - 8850 gris argent est un film non-lavable destiné à être appliqué sur des surfaces dures telles que les valises, les skates, les accessoires, et destiné à des utilisations temporaires sur du tissu, lorsqu'une visibilité accrue du porteur dans des conditions de faible éclairage est requise.

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent apparaîtra blanc brillant lorsqu'il sera éclairé par les phares d'un véhicule, même si le porteur se trouve sur le bord de la route.

Lors de la transformation ou du stockage du matériau rétro réfléchissant, certaines circonstances (voir § 6.2) peuvent modifier l'apparence uniforme du matériau rétro réfléchissant. Les propriétés de rétro réflexion, et en conséquence la fonctionnalité définie ci-dessus, n'en seront pas modifiées.

2. Caractéristiques du produit

2.1 Conception du produit

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent est composé de microbilles de verre exposées et à grand angle, ces microbilles sont enchâssées dans une couche polymère spéciale et un adhésif sensible à la pression à base de caoutchouc. Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent est recouvert d'un protecteur en papier du côté rétro réfléchissant et d'un protecteur en polyester transparent du côté adhésif.

2.2 Performances rétro réfléchissantes selon EN 471 et EN 1150

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent

- Dépasse les exigences les plus élevées en matière de rétro réflexion (classe 2) pour les matières rétro réfléchissantes à caractéristique unique.
- Est insensible à l'orientation.

2.3 Caractéristique spéciale

Afin de garantir la régularité des performances, les matériaux rétro réfléchissants Scotchlite™ sont fabriqués dans une unité de production certifiée ISO 9002.

3. Informations générales de sécurité

Lire attentivement la fiche technique Scotchlite™ - 8850 Film de marquage gris argent.

Le porteur est en définitive responsable de sa propre sécurité.

- S'assurer que le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent est approprié pour l'utilisation prévue de l'EPI (Directive Européenne 89/656/CEE Art. 4 et Art. 5 ; Communication Européenne 89/C328/CEE Annexe 7).
- Aucun** matériau rétro réfléchissant ne peut garantir **une visibilité absolue**.
- Différents facteurs (environnement) peuvent influencer la visibilité. **Pour plus de détails, voir chapitre 8 "Informations de Sécurité spécifiques"**.
- Vérifier si le film convient à l'usage prévu.

4. Utilisation du produit

Les matériaux rétro réfléchissants sont importants dans les utilisations où le fait d'être visible peut réduire le risque d'accident. Les exemples d'environnements où des vêtements à haute visibilité sont essentiels comprennent les autoroutes, les routes départementales et les voies urbaines, les chemins de fer, les aéroports et les installations portuaires.

Le film de marquage rétro réfléchissant 3M™ Scotchlite™ - 8850 gris argent est **recommandé** pour les surfaces dures.

Applications professionnelles

- Application temporaire sur les vêtements...

Applications de mode

- Skates, valises, sacs à dos, bicyclettes, applications temporaires sur des vêtements...

5. Transformation du produit

5.1 Découpe

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent peut être semi-découpé, coupé à la main, à l'emporte-pièce ou au massicot (pour une épaisseur maximale de 5 cm).

Remarque :

Couper uniquement avec des lames très tranchantes et du côté rétro réfléchissant.

5.2 Application du produit sur le substrat

Travailler sur une surface plate où une pression uniforme peut être appliquée. Éviter d'appliquer le film sur des coutures et des lignes de soudures.

- Enlever le protecteur polyester transparent, pour exposer l'adhésif sensible à la pression. Ne pas enlever le protecteur en papier.
- Avec le côté adhésif tourné vers le bas, appuyer fermement sur le support en commençant à une extrémité et en poursuivant progressivement jusqu'à l'autre. Cela empêche la formation de bulles d'air. Ne laisser l'adhésif toucher le support que juste avant d'exercer la pression.
- Vous pouvez obtenir une adhésion supplémentaire en appuyant de manière uniforme pendant 5 secondes avec un fer à repasser à la température minimale.

- ❑ Lever le protecteur à partir d'un coin et tirer doucement d'un seul mouvement tout en maintenant le support à plat.

Remarque :

Quand deux ou plusieurs morceaux de film rétro réfléchissant sont utilisés ensemble ou sur une même surface, ils doivent être d'apparence identique pour assurer une couleur uniforme de jour.

Les variations de couleur dépendant de la production des n'affectent pas les performances du film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent.

5.3 Sérigraphie

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent ne peut être sérigraphié qu'après application et après avoir enlevé le protecteur en papier.

En raison de la constitution du produit, des sérigraphies durables sont difficiles à obtenir sur des produits à microbilles de verre.

Le choix de l'encre de sérigraphie se fait en fonction des conditions d'impression et de la procédure d'entretien. L'utilisateur doit procéder à des tests d'application et déterminer les instructions d'entretien appropriées pour le produit fini afin de s'assurer de l'adhésion de l'encre. Il est recommandé de tester l'adhésion de l'encre sur le lot de film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent utilisé avant la production.

Les encres de sérigraphie opaques apparaissent noires et les encres transparentes réduisent la rétro réflexion lorsqu'elles sont vues en rétro réflexion dans des conditions de faible éclairage.

Remarque :

Se référer à la documentation 3M "Instructions pour une aide à la sérigraphie sur les produits à microbilles de verre".

6. Manipulation et Stockage

6.1 Stockage du produit

A stocker dans un endroit frais et sec et à utiliser dans l'année qui suit la date de réception.

Les rouleaux doivent être stockés dans leur emballage d'origine. Les rouleaux entamés doivent être remis dans leur carton d'origine ou suspendus horizontalement par le mandrin, sur une barre ou un tube.

Les matériaux découpés doivent être stockés à plat.

6.2 Précautions de Manipulation et de Stockage

Les produits chimiques agressifs, par exemple les composés contenant du chlore ou du soufre, la transpiration, les acides ou les bases concentrés risquent d'affecter l'aspect esthétique des matériaux rétro réfléchissants gris argent Scotchlite™. Lorsqu'ils sont exposés à une chaleur excessive et à une humidité relative supérieure à 70%, ces produits risquent d'être tachés. Ces taches n'affectent pas les performances rétro réfléchissantes du matériau et n'indiquent pas que le produit original était défectueux.

L'utilisateur doit être prudent lorsqu'il utilise les matériaux rétro réfléchissants gris argent Scotchlite™ dans un environnement chaud et humide. Durant l'application, le stockage et l'expédition, il faut conserver les conditions ambiantes. Il faut prendre des mesures telles que le refroidissement, l'assèchement de la zone de fabrication, ainsi que des précautions de manipulation spécifiques. Un stockage spécifique approprié est essentiel.

Connaissant sa situation particulière, l'utilisateur peut prendre contact avec 3M pour préparer son environnement de travail.

7. Entretien du produit

Les films et tissus rétro réfléchissants vieillissent naturellement. L'usure dépend du type de matériaux, des conditions d'utilisation, de l'environnement et des procédures d'entretien.

Le pouvoir rétro réfléchissant de tout matériau rétro réfléchissant peut être affecté par l'encrassement. Tout type de saletés, de produits chimiques liquides, de graisses, etc... réduit le pouvoir de réflexion de la surface souillée.

7.1 Nettoyage du produit

Le lavage en machine et le nettoyage à sec ne sont pas recommandés.

Pour le **lavage à la main**, laver avec une lessive douce, à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon.

Pour enlever les taches de graisse ou d'huile minérale etc..., utiliser un chiffon propre et doux trempé dans du white spirit. Nettoyer ensuite à l'eau claire.

Attention :

L'utilisation d'autres détachants tels que des solvants aromatiques ou des substances corrosives/oxydantes n'est pas recommandée.

7.2 Instructions spéciales d'entretien

- Les éclaboussures de produits chimiques doivent être enlevées à l'aide d'un chiffon doux et sec.**
 - Les éclaboussures d'acides ou de bases concentrés doivent être rincées immédiatement et abondamment à l'eau claire.
 - L'application de produits à forte alcalinité, de détergents à forte teneur en solvants, de décolorants, etc... n'est pas recommandée.
-

7.3 Avertissements sur l'entretien

Le film de marquage rétro réfléchissant 3M™ Scotchlite™ - 8850 gris argent est un système optique. Le recouvrement du film avec un matériau à haut indice de réfraction, comme l'huile, réduira fortement les performances rétro réfléchissantes.

- Pas de traitement mécanique sévère. Par exemple, frotter le matériau avec une brosse métallique ou du papier de verre.
 - Ne pas recouvrir ou vaporiser uniformément le matériau avec des huiles, cires protectrices, encres ou peintures.
 - Ne pas appliquer de produits d'entretien du cuir ni de cirage.
-

7.4 Inspection

Le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent doit être maintenu en bon état et doit être inspecté régulièrement pour détecter les éventuels signes d'endommagement ou de détérioration, afin qu'il conserve sa fonctionnalité.

7.5 Recyclage du produit

Le produit peut être recyclé avec le vêtement ou l'accessoire. Le produit peut être incinéré dans une installation commerciale ou industrielle ou jeté dans une décharge contrôlée. Avant le recyclage, il faut vérifier si la matière est compatible avec la méthode de recyclage prévue.

8. Informations de Sécurité spécifiques

Pour les limites de la visibilité, voir le chapitre 3 "Informations générales de sécurité".

De nombreux facteurs relatifs à l'environnement peuvent influencer la visibilité, en particulier, la réduction du champ de vision, la pluie, le brouillard, la fumée, la poussière ainsi que la pollution visuelle.

En effet, l'identification de l'utilisateur peut être fortement réduite si le matériau rétro réfléchissant est couvert par un obstacle situé dans la zone de travail ou en cas de port d'un second équipement de protection individuelle par exemple.

Dans de tels cas de figure, le porteur doit être au courant de ces limites.

Les performances du film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent peuvent être réduites dans des conditions atmosphériques **extrêmement mauvaises**.

- ❑ Les rapports d'essais témoignent que le film de marquage rétro réfléchissant Scotchlite™ - 8850 gris argent conserve, sous la pluie, un niveau de rétro réflexion supérieur aux exigences définies dans l'EN 471. Le coefficient de rétro réflexion initial est restauré lorsque le matériau sèche.
- ❑ **Le brouillard, la brume, la fumée et la poussière** dissipent la lumière des phares. Lorsque le brouillard est épais, l'utilisateur doit être conscient du fait que les distances de détection sont fortement réduites.
- ❑ **La pollution visuelle** (variations de contraste dans le champ de vision) réduit le contraste entre le matériau rétro réfléchissant et l'environnement et affecte la visibilité dans des conditions de faible éclairage.

Tous droits réservés
© 3M Company, 2001

Avertissement pour l'acheteur / l'utilisateur / le porteur:

Toutes les informations techniques et recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des tests que nous estimons fiables, mais leur précision ou leur exhaustivité n'est pas garantie. Aucune garantie ne sera d'application et nous déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation du produit non conforme aux recommandations figurant dans notre brochure d'information.

Avant d'utiliser /transformer le produit, l'utilisateur/transformateur doit s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé; il assume également tout risque et toute responsabilité relatifs à l'utilisation du produit. Les conditions de garantie et de responsabilité de ce produit sont régies par nos Conditions Générales de Vente et la législation en vigueur. Aucune indication ni recommandation qui ne figure pas dans la présente fiche ne pourra être invoquée, sauf accord signé par un dirigeant de notre entreprise.



3M FRANCE

Département Technologies pour la Protection et Sécurité
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY PONTOISE Cedex